

Compte-rendu de la seconde marche exploratoire du Conseil de quartier PLU- Bel Air Sud du 14 Décembre 2002

Présents : Mme Violette Attal-Lefi, Mme Nicole de Labareyre, M. Jean Pierre Lamy ; M. Manuel Errera, M.Sylvain Vigier ; M. Yves Ortega

Nous nous retrouvons face à la rue Louis Braille, Avenue du Général Michel Bizot.

Le carrefour est, du côté « rue de la Véga » très large avec un espace occupé par des emplacements de stationnement.

Alors que l'arrêt de bus du 62 se trouve dans la rue Louis Braille, rue très encombrée, il y a la toute la place pour avoir un arrêt qui ne gêne pas la circulation. La flèche clignotante du feu à droite de la rue Louis Braille semble autoriser le passage des véhicules sans discontinuer, ce qui est quand même étonnant pour les piétons qui souhaitent traverser l'avenue du Général Michel Bizot.



Nous continuons vers la rue Montempoivre, là aussi nous avons un grand espace vide qui pourrait être agrémenté ou transformé en square.



Sur la gauche de la rue, le terre plein qui se trouve en contrebas du pont pourrait être exploité, soit comme une entrée supplémentaire vers la coulée verte soit comme emplacement d'une maison de quartier si l'espace est suffisant pour être constructible.

Rue Montempoivre nous trouvons tous que cette rue est vraiment lugubre, elle fait partie d'un travail de masse récent qui a permis d'aménager le square Charles Péguy et d'urbaniser l'espace conquis sur les terrains de la SNCF.

Les éclairages sous les ponts sont pourtant allumés pour moitié en pleine journée mais l'espace est vraiment peu amène. On se trouve devant un lieu de passage pratique qui a été conçu pour l'accès au stationnement des habitants et pour la sortie de leurs poubelles.

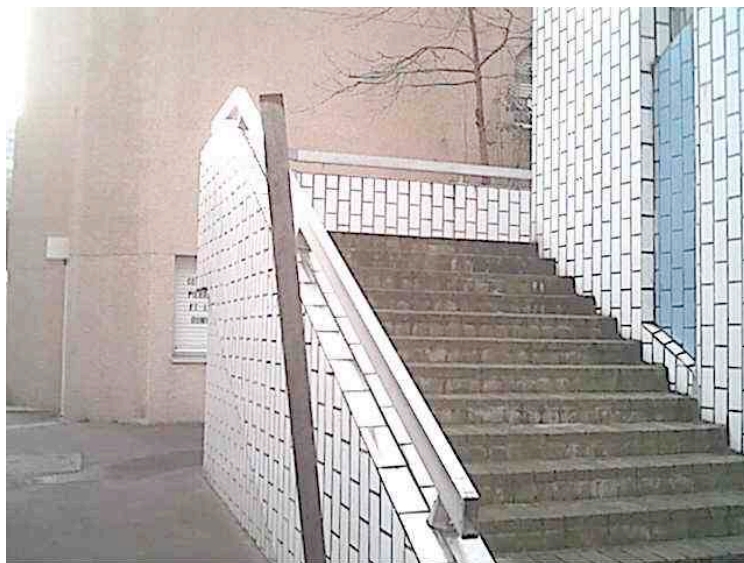


On a donc un agrément au-dessus des ponts mais une situation dégradée en dessous, c'est d'autant plus dommage que c'est un des accès à l'école de la rue Montempoivre

Un traitement des luminaires moins « techniques » et plus esthétiques pourrait améliorer l'aspect froid de cette rue (voir les luminaires installés Passage Chaussin)

Nous rencontrons des mamans devant l'École qui confirme que l'accès utilisé couramment se fait par le dessus de la dalle et non pas par la rue Montempoivre.

Cet accès pourtant récent a besoin d'un entretien : voir la mousse sur les marches.



Les mamans se plaignent également de l'état de saleté de la zone piétonne de leur quartier (dit de la Pyramide) en particulier à cause des déjections canines.

Devant l'école et malgré les protections de part et d'autre d'un passage protégé, on retrouve encore des problèmes de stationnement.

Il semble nécessaire de placer des chicanes devant tous les passages protégés de l'arrondissement pour y rendre impossible le stationnement. Les barres de protection devenant des obstacles infranchissables pour des poussettes, coincées entre voitures et barres sensées empêcher le stationnement.



On trouve une grande variété de type de grilles dans cet angle d'accès à la coulée verte.



Les ponts de la Petite ceinture qui sont anciens sont à préserver et surtout à entretenir.

On peut indiquer ici qu'un accès à la coulée verte et à la Petite ceinture serait possible à cet endroit lorsqu'elle deviendra une nouvelle promenade plantée.



D'une manière générale, la rue Montempoivre est une rue désagréable et qui sent mauvais.

Pour des problèmes de sécurité, l'ensemble de la coulée est entouré par des grilles, c'est sécurisant mais isole aussi de la ville cet espace de promenade.



Nous avons à ce moment un débat sur notre pratique de fonctionnement et sur l'écoute des uns et des autres: sur la rue Montempoivre nous n'avons pu avoir un projet d'ensemble mais nous avons aussi peu de matière sur cette rue récemment aménagée.

Dans toutes nos promenades, nous relevons l'énorme problème du stationnement et de la place trop importante de la voiture dans notre quartier.

Nous nous retrouvons sur le Boulevard Soult, le trottoir est peu lisible, une ancienne contre-allée se trouve annexée au trottoir, on y trouve une piste cyclable qui doit slalomer entre les entrées de station-service et les retours sur les voies du bus PC.

Malgré l'aménagement récent devant le Lycée Paul Valéry, la vitesse des véhicules reste excessive. Nous sommes loin des 30Km/h qui doivent se pratiquer devant les établissements scolaires

Il faut forcer les véhicules à ralentir devant ce collège Lycée qui accueille beaucoup d'élèves (ralentisseurs ?).

L'ensemble scolaire Paul Valéry est enchâssé entre les Maréchaux et le périphérique, il a été créé par rapport aux tracés de ses voies. L'espace qui se trouve devant Paul Valéry devrait pouvoir être exploité pour reconquérir l'espace vers les Maréchaux.

Les voies pourraient ainsi être resserrées en utilisant les bas cotés comme espace de stationnement résidentiel, cassant ainsi la vitesse excessive.

Le tramway ne devant plus passer à ce niveau des Maréchaux, il faut avoir un nouveau regard sur ce tronçon, tant pour les espaces de stationnement, le couloir de bus, la ridicule piste cyclable et les trottoirs.

Nous continuons notre parcours vers la rue de Rottembourg qui n'a pas du tout le même aspect que la Rue de Montempoivre. Elle offre une perspective attrayante, on retrouve le problème d'entretien des ponts SNCF de la Petite ceinture mais c'est une rue plus agréable que la rue de Montempoivre. On retrouve malgré tout le même problème de saleté dans ces petites rues (déjections canines)

Sur le Boulevard Soult, nous entrons dans un jardin particulier très agréable derrière une belle façade classique



mais l'on est dans le domaine du privatif, comment peut-on « classer » ce type d'endroit qui fait le charme des cours Parisiennes? Juste à coté un drôle d'alignement de façade avec l'emprise de deux « pas de porte » devant un immeuble en retrait.



Rue du Colonel Oudot le problème de bruit rencontré sur le Boulevard Sault disparaît quasi-instantanément. Nous demandons le classement de la seule maison qui reste dans la rue au 14 Bis.



Dans cette rue, le trottoir reste toujours le parent pauvre même si le stationnement résidentiel n'est permis que d'un seul coté de la rue.

Le 6 bis est à protéger et dans la mesure du possible pour aérer le début de cette rue, si le garage vient à disparaître, son avancée sur la rue devrait

être démoli.



Le garagiste vient à notre rencontre : il se plaint du stationnement sauvage le Mercredi et le Dimanche du fait de l'activité de l'Eglise Evangélique. On imagine ce que cela doit être lorsque la Foire du Trône est installée Pelouse de Reuilly.



Un habitant nous confie que, de toute manière, la nuit, le côté du trottoir interdit de stationnement est conquis par les véhicules qui stationnent sur une partie du trottoir.

Nous pensons qu'il est de la responsabilité des résidents de trouver une solution à ce problème de stationnement. Lorsqu'il y a des travaux dans une rue, les automobilistes trouvent bien une solution pour leurs véhicules.

Il faut donc placer des barres d'interdiction du côté pair de la rue pour éviter ce stationnement sauvage.

Le problème des automobilistes non-résidents reste entier, que faire des véhicules qui viennent de banlieue pour avoir accès au Bois de Vincennes ?

Avenue Daumesnil, il est vraiment dommage que l'ancien cinéma n'est pas conservé son activité d'origine, il n'y a plus vraiment de lieu de culture sur l'avenue.

Avenue Daumesnil, autour du pont de la Petite ceinture, les activités et les commerces sont loin d'être qualitatifs : le parking résidentiel est utilisé pour l'activité du centre Midas, le commerce « Le Chalet » est délabré.

Le stationnement de contre-allée ne semble absolument pas utilisé pour de la « dépose » ou du stationnement de courte durée.

Sur une Avenue comme Daumesnil, reconquérir les contre-allées pour la circulation des piétons ou des cycles est important pour retrouver de la convivialité.

Le carrefour de l'Avenue Daumesnil et du Général Michel Bizot pose un gros problème de circulation : les voitures qui viennent de Michel Bizot, pour la plupart, souhaitent sortir de Paris et prennent l'avenue Daumesnil pour rejoindre les Maréchaux ou le Périphérique. De fait, elles coupent le carrefour entraînant embouteillage et nuisances sonores.

Il y a peut-être la possibilité d'éviter cela en positionnant une partie de l'avenue Michel Bizot en sens unique.



Nous terminons notre parcours Rue de la Véga. Nous aimerions que certaines activités puissent continuer dans cette rue (activités du 9 rue de la Véga ou du 24)

La rue de la Vége est calme mais certaines parties de trottoir gagneraient à être élargies.

M . Errera souhaite se renseigner auprès des services de secours pour connaître la réglementation pour ce qui concerne la voirie et le stationnement au travers des problèmes de sécurité (passage des véhicules de secours)

Cette deuxième marche a montré des aspects très différents de notre secteur, on peut dire que plus l'on s'approche des extérieurs de Paris, plus le problème de stationnement et de circulation devient important.